



DES AVANCÉES À OBTENIR DES ENGAGEMENTS À CONCRÉTISER

PERSONNELS TECHNIQUES

À l'issue de notre rencontre avec la Directrice du Centre de détention de Muret, **FO JUSTICE PT** a porté avec détermination les revendications des personnels techniques de l'établissement.

Les échanges ont été francs, parfois vifs, mais ils ont permis de mettre sur la table les difficultés rencontrées quotidiennement par les agents.

FO JUSTICE PT a rappelé la nécessité de répondre sans délai à la demande de la médecine de prévention concernant la fourniture de chaussures de sécurité adaptées pour les agents des ateliers et les techniciens BBMI. Un devis existe déjà. Il ne reste plus qu'à l'actualiser afin de couvrir les besoins réels de cinq agents.

Le manque d'effectif au sein du service informatique risque de se faire sentir dès la fin du mois d'août prochain. **FO JUSTICE PT** a saisi la DISP afin d'appuyer les démarches de la direction pour obtenir les renforts indispensables. Les personnels ne peuvent continuer à assurer leurs missions dans des conditions dégradées faute de moyens humains suffisants.

FO JUSTICE PT a également porté les demandes de plusieurs agents de la maintenance concernant leur classement au groupe RIFSEEP, afin que leurs responsabilités, leur technicité et l'évolution de leurs missions soient enfin reconnues. La reconnaissance des compétences passe aussi par une juste reconnaissance indemnitaire et statutaire.

FO JUSTICE PT a également saisi le Directeur de l'ATIGIP afin d'alerter sur la situation des personnels techniques relevant de cette administration. Nos revendications sont portées à tous les niveaux de décision.

La question de la journée continue est désormais posée. Cette évolution représenterait un changement important dans l'organisation du travail au Centre de détention de Muret. Pour autant, **FO JUSTICE PT** estime que ce sujet mérite une véritable étude dans le cadre de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). **FO JUSTICE PT** demande l'ouverture d'une concertation sérieuse, objective et sans tabou.

FO JUSTICE RESTE MOBILISÉ !!!

Nos revendications sont claires :

- ✓ Des équipements de protection conformes aux préconisations de la médecine de prévention.
- ✓ Des effectifs suffisants pour assurer le bon fonctionnement des services.
- ✓ Une reconnaissance des compétences et des responsabilités par une juste évolution du RIFSEEP et des promotions.
- ✓ Une véritable réflexion sur l'organisation du temps de travail dans l'intérêt des personnels.
- ✓ Le respect et la considération que méritent les personnels techniques.

FO JUSTICE continuera à défendre chaque agent, chaque métier et chaque revendication avec détermination.

ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE LA VOIX DES PERSONNELS TECHNIQUES !!!

FO JUSTICE CD MURET – Le 07/07/2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE **FO Justice**

FO RÉSISTER
FO RIEN LÂCHER !



L'ACTION, LE RESPECT, L'ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS